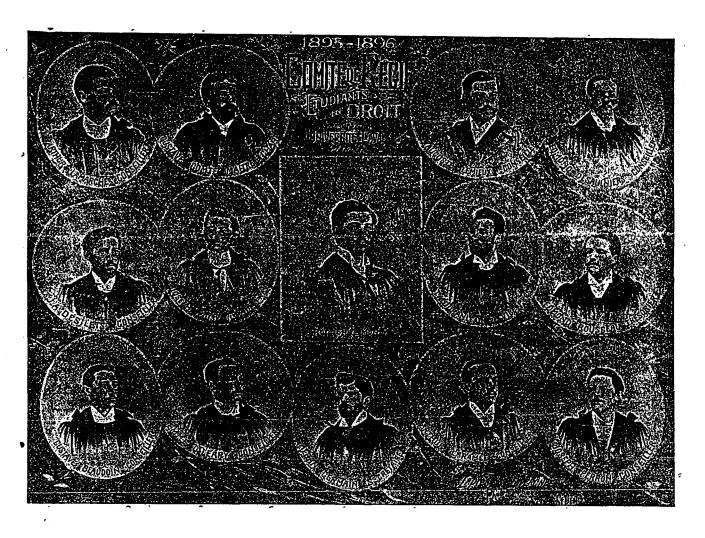
Vol. I

MONTRÉAL, SAMEDI, 7 MARS 1896

No. 19

FACULTÉ DE DROIT

COMITÉ DE REGIE



Le "Journal des Etudiants" est fier, et cela se comprend, d'ajouter à sa galerie de portraits aujour-d'hui entre les mains de ses lecteurs le groupe ci-haut, —fidèle reproduction de quelques-unes des figures les plus distinguées et les plus intelligentes parmi les Etudians de la Faculté de Droit de Laval.

Au moment où M. Monty, président des Etudiants en Droit, s'en va, lui aussi, nous quitter pour se livrer tout entier à la préparation de ses examens, nous sommes heureux d'offrir à ses amis, et ils sont nombreux, l'occasion de garder de lui un souvenir consistant. Tous ses confrères se sont unis dans un même élan de sincère sympathie pour lui faire, hier matin, leurs adieux et lui donner un témoignage d'estime que son dévouement à l'intérêt commune lui avait bien mérité; nous voulons nous joindre à eux pour protester de la sincère admiration que nous a inspirée son activité et son désintéressement autant que sa bonhomie et son incontestable loyauté.

Les membres du comité de régie ont trop bien aidé leur président pour ne pas participer aux éloges que nous devions à ce dernier.

LA RÉDACTION.

LE JOURNAL DES ETUDIANTS

PARAISSANT LE SAMEDI Rédigé en Collaboration.

> REDACTION Rèdacleur-en-chef :

(Méducine) PIERRE BÉDARD. -Assistants-Rédacteurs :

(Médecine HECTOR PELLETING,
1. A. GENEST. (Pharmacie)
M. TURGEON. (Architecture)

ADMINISTRATION

ARTHUR FOURNIER.
J. H. LORANGER.

> Gérant d'Administration : P. H. Formes.

Bureau: - - Université Laval

ABONNEMENT \$1.00 UN AN 0.75 SIX MOIS PAYABLE D'AVANCE

Annonces tariliées par contrats spéciaux

Toutes correspondances concernant l'admi-pistration et la rédaction doivent être adressées comme suit LE JOURNAL DES ETUDIANTS

Boite 2187, B. P., Montréal, Canada

Montréal, 7 Mars 1896.

NOTE DE LA REDACTION

Afin de rehausser le niveau littéraire dans le Journal des Etudiants, nous publierons chaque semaine une pièce de litté-rature ou une étude empruntée à la plume d'une des sommités contemporaînes. Nous reproduisons cette semaine une Etude morale de M. Jules Simon sur l'autorité.

De plus nous accepterons les discussions et polémiques sur des sujets philosophiques controversés et autres. - Seulement comme notre journal a pour principe d'ouvrir toujours ses colonnes à tous, et que nous publicrons aussi bien le pour et le contre de chaque chose, nous exigeous de nos collaborateurs, outre leur nom de plume, un nom responsable. Ce sera la condition "sine quâ non" de la réception des travaux dans notre journal. Les collaborateurs qui ont déjà envoyé des travaux et qui ont l'intention de continuer sont priés de nous envoyer au plus tôt possible leur véritable nom.

Qu'on ne craigne pas une indiscrétion de la part de la rédaction, le secret est inviola-

LA RÉDACTION.

ECHOS DES COURS DE DROIT CIVIL.

Par la vente à réméré, l'ache-

vendeur. Il succède à son vendeur comme un acquéreur pur et simple. Il prescrit contre le "ferait ce que son acquereur véritable ma tre ainsi que contre ceux qui prétendraient des " partage provoqué contre lui.' droits ou hypothèques sur la chose vendue. L'acheteur est 1559 et 1560 contiennent des propriétaire, il est maître de la dispositions relatives à l'exerchose, il jouit, il paie les impôts et supporte les charges. Il perçoit en retour les fruits de la droit appartenait à plusieurs chose vendue. C'est en vain que le vendeur voudrait l'obliger à n'exploiter que dans les limites d'une simple jouissance. Seulement le droit de l'acheteur est affecté d'une condition résolutoire et tous les droits qu'il aura accordés sur l'immeuble s'évanouiront, si le sien est résolu.

L'acquéreur peut opposer le bénéfice de discussion aux créanciers de son vendeur, c'e t-àdire il peut s'opposer à la vente de l'immeuble qui lui a été transmis, s'il est demeuré d'autres immeubles hypothéqués à la même dette dans la possession du principal obligé, et en requérir la discussion préalable. Pendant cette discussion il est sursis à la vente de l'héritage hypothéqué.

Troplong, (vente Nos 744-5) illustre de la manière suivante l'article 1555 de notre code, lequel correspond à l'article 1662 du Code Napoléon : "L'ar-" ticle 1667 (C. N.) continue " l'énumération des droits qui compètent à l'acheteur à ré-" méré. – Il s'occupe d'un cas particulier assez rare dans la pratique, mais qu'il fallait prévoir afin de prévenir des difficultés dont l'issue aurait pu être préjudiciable à celui meuble. sur qui s'exerce le retrait. Voici l'hypothèse qu'il a en

" Un individu a acheté à réméré une part indivise dans un héritage. Les co-proprié-" taires voulant arriver à un partage, ont provoqué une licitation, et lui, pour conserver sa portion, s'est rendu adjudicataire de la totalité. Mais le moment du réméré " arrive, et le demandeur dé-" le retrait ne s'opère que pour

" tion qu'en cas de licitation il d'exiger que le retrait soit exer-" se rendrait adjudicataire et " avait cru devoir faire lors du

Les articles 1556, 1557, 1558, cice du droit de réméré dans le cas ou la propriété sujette à ce personnes ou que l'exercice du droit échoit à plusieurs héritiers d'une même personne, et aussi dans l'autre cas où la propriété est acquise par plusieurs personnes ou échoit à plusieurs héritiers d'une même personne. Quelques exemples montreront mieux ce que nous voulons dire :

to Pierre et Paul sont propriétaires d'un héritage; ils le vendent à Joseph, mais ils sti-pulent la clause de réméré La loi déclare qu'ils ne pourront exercer ce droit que chacun pour leur part, c'est-à-dire chacun pour moitié.

20 Pierre vend à Jules un immeuble, mais insère la clause de réméré dans le contrat. Pierre meurt avant d'avoir exercé son droit. Ses héritiers ne pourront exercer le droit de réméré que pour la part qu'ils ont dans la succession de Pierre.

30 Pierre et Paul sont propriétaires par indivis d'un immeuble; chacun d'eux, par un contrat spécial et séparé, vend sa moitié à Joseph et stipule la clause de réméré. Dans ce cas chacun d'eux aura le droit d'exercer séparément le réméré et l'acheteur ne pourra les contraindre à reprendre tout l'im-

40 Pierre vend sa terre à Jean et à Joseph, à chaenn pour moitié, et insère la clause de réméré. Pierre ne pourra exercer son droit pour toute la terre soit contre Jean, soit contre Joseph: il devra réclamer d'eux seulement la moitié qu'ils

50 Pierre vend sa terre à Paul, et insère dans le contrat la clause de réméré. Pierre décède, laissant trois héritiers. " clare vouloir en profiter. Si Ces héritiers peuvent-ils forcer Paul à leur remettre chacun " la partie vendue, l'indivision leur part dans l'immeuble ven-" va recommencer, et il faudra du? Non. La divisibilité de ce procéder à un nouveau par-droit de réméré ne saurait aller de licitation. Pour obvier aux l'acheteur et de le forcer à subir, puté, dans notre dernier nuinconvénients que pourraient sans distinction, une déposses-amener ou une indivision, sion partielle. Celui qui achète source de disputes, ou des un héritage avec clause de ra-"partages réitérés, occasion de chat entend que la chose lui "frais, le législateur a pensé restera pour le tout ou qu'il la "que l'acheteur pouvait forcer rendra pour le tout; si le retrait " le retrayant à prendre la tota-lité de l'immeuble ; et en cela partiellement, il ne conserverait

cé pour le tout.

Čeci met fin à l'exposé de principes que nous avions entrepris de faire sur ce contrat de vente, si important dans notre droit civil. Les articles 1561 à 1596 qui sont encore compris sous le titre de la vente, contiennent plutôt des dispositions de procédure et de statuts spéciaux que des principes de droit civil. Il suffira de les lire pour en saisir toute la portée.

Ces "Echos" sont aussi les derniers que je me propose de faire entendre aux bons lecteurs du Journal des Etudiants. L'approche d'un examen difficile m'oblige à concentrer toutes mes forces à l'étude, et me prive du plaisir de rédiger plus longtemps pour mes confrères ces notes de droit civil. Sans me faire illusion au point de croire qu'elles ont été lues attentivement par une masse de lecteurs, j'espère néanmoins qu'elles ont du profiter à quelques-uns, surtout à l'époque des examens. Et j'ai même confiance qu'il y aura chez les étudiants en droit quelqu'un pour continuer dans le Journal des ETUDIANTS la rédaction de ces notes; ce qui formera, à la longue, un exposé complet des cours si intéressants qui nous sont donnés à l'Université. Ce travail serait d'une immense utilité et à ceux qui l'entreprendront et à ceux qui voudront s'en servir.

Je termine en souhaitant au "Journal des Etudiants." que j'ai vu naître et grandir, tout le succès et la prospérité qu'il mérite. Et puisse-t-il toujours justifier sa noble devise: "Deo favente, hand pluribus impar."

CAUSERIE

LE JOURNAL DES ETUDIANTS comme essentiellement libre admet tous les sujets littéraires, philosophiques, politiques et autres, mais aussi comme tel il se réserve le droit de répondre à ses collaborateurs et de relever des inexactituees dans leurs écrits, si toutefois il peu s'en frouver

Ainsi s'impose une courte analyse du compte-rendu sur le tage, c'est-à-dire à une secon- au point d'être prejudiciable à Parlement-Modèle, signé un dé-

> Or, l'auteur en questipn est un de mes bons amis.

> Donc, j'espère qu'il ne m'en voudra pas trop si j'ose lui dire en quelques lignes son fait.

Monsieur le député de la droite, je ne dis pas monsieur teur devenant propriétaire véritable et absolu de la chose, il "dernier. Car l'affection qu'il s'ensuit qu'il possède sur cette "porte à la fraction de la chose chose tous les droits qu'avait le "qu'il retire est une présompfaut de la chose; il ne faut pas être qu'une partie de la chose; or, il le ministre, il ne faut pas être se peut qu'il n'aurait pas consideret, — me semble avoir sensit à acheter cette partie; il voulu tourner en ridicule cette faut donc que la loi lui permette institution où nos jeunes amis apprennent les premiers élé-

la politique.

En effet, le parallèle fait entre messieurs Lapierre et Ferron avec les deux grandes figures appartenant maintenant à l'histoire, des Honorables Mercier et Laurier, ne semble-t-il pas un peu bien exagéré, voir euvre, au choix du collaboramême presque tout-à-fait hors teur. de ton ??

Pour ce qui est de l'analyse l'nistoire de n'importe quel pays, de notre chef d'opposition, il peuple ou époque. est évident qu'il y a divergence d'opinions entre le député et le chef conservateur; et l'auteur de l'article en question est assez intelligent pour ne pas oublier que tout le monde a un peu de fluence de la femme. ridicule en soi.

C'est pourquoi, il ne m'en voudra pas, j'en suis sur.

Je viens d'apprendie que la tre propre malheur. grande séance des étudiants en droit qui devait avoir lieu le 12 mars est remise à une date ultérieure.

Un tel changement s'imposait par le grand nombre de raisons qu'il y avait pour ne pas donner maintenant cette séance. D'abord le carême et tous les nombreux concerts qui ont lieu durant le mois de mars; et enfin les études légales des étudiants en droit auraient été par trop négligées. Quand tous ces obstacles seront applanis il sera question de la séance.

Je suis obligé de retrancher la partie la plus intéressante et la plus élaborée de ma conscrie, et pour cause ou pour être

comédienne et être arti-te en même temps, et par là, donner prise à une analyse littéraire au point de vue artistique seulement, mais malheureusement il existe des gens qui n'entendent pas du tout de cette oreille-là.

Vous comprenez, n'est-ce pas ? ? ?

Maintenant pour terminer je veux suggérer une idée à tous nos lecteurs, lectrices, collaborateurs et collaboratrices. Et cette idée, pour le plus grand bien du journal.

Je veux faire mon possible pour rendre plus intéressante encore notre pauvre petite feuille qui nous coûtent déjà tant de peine et de soucis de tous genres.

Voici mon idée :

D'abord, toute une série de concours ouverts à tous ceux qui voudront y prendre part et un plébiscite général où les réponses courtes mais bien pensées scront admiscs.

PROGRAMME DES CONCOURS

I Poésie.-10 Un sonnet sur un sujet au choix du collaborateur.

ments des rouages multiples de sujet donné. Sujet : Histoire votres seraient peut-être aussi et la pensée de me voir en comdes Gaules. Invasion des bar- infructueuses, puisque "un ami pagnie de nos jurisconsultes les bares. Attila, roi des Huns.

II Philosophie.—Quel est la meilleure forme du gouvernement: Dissertation.

III Analyse littéraire. - Une célébrité contemporaine et son

peuple ou époque.

V Roman, feuilletonet nourelle. Un essai du genre au choix du collaborateur.

VI Etude de mæurs.—Sujet donné : Le veau d'or et l'in-

VII *Plébiscite général.* — (Ouvert à tous.) Dans les actes humains y a-t-il une fatalité, ou sommes-nous les artisans de no-

Et voilà, lecteurs et lectrices, ce que j'avais à vous suggérer, à vous maintenant de nous aider dans notre táche.

LUY D'AVEL.

correction d'organisé pour chaque article du programme. Les manuscrits seront soigneusement examinés et publiés s'il y a lieu.

Outre le nom de plume il faudra mettre sous enveloppe un nom responsable.

écrits sur un seul côté de la nal." Et si quelqu'un venait feuille, et adressés comme suit :

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS 2187 Bureau de Poste à Montréal.

L. p'A.

MON JOURNAL

vieux Lafontaine, quand de sa plume vive et souple il laissait d'unes lettres d'amour, de vertu, de jeunesse! C'est donc vous! Je m'enivre encore à votre livresse, lante de la plus fine observation:

Rien ne pèse tant qu'un secret: Le porter loin est difficile aux dames, E: je sais même sur ce fait, Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

Qui de nous peut se vanter de n'avoir jamais fait l'expérience de cette incontestable tout le crédit d'un axiome ?

Qui? Ce n'est certes pas moi, qui depuis longtemps déjà cherchais, -hélas! sans succès, -un ami véritable, dont l'intelligence s'éclairât à la lumière des mêmes cœur s'ouvrit aux mêmes aspi-

véritable est une rare chose."

ur. IV *Histoire.*—Une page de courir. Je me laissai tenter, et me disant avec Belhaud : ce fut " mon journal" qui ent mon secret.

Depuis il est resté mon seul confident : C'est à sa discrétion nus. M. l'abbé Gill, poursuivi joies ; les projets et les rèves de j mon ambition, les revers et les insuccès que me fait subir la fortune; je revis avec lui tous mes souvenirs qui ne datent que d'hier, mais sont pourtant déjà bien loin; je lui ouvre mon cœur ou à côté d'affections nouvelles fraîches et belles gisent bien des a nitiés fanées et flé-

Je converse ainsi souvent avec lui, et quand j'ai de la sorte livré à sa curiosité les replis de mon âme, je me sens plus léger, N.-B.-Il y a un comité de plus alerte et plus fort pour continuer la route de la vie.

Oui, "mon journal" est un véritable ami, il en a du moins patience et la discrétion.

Ainsi done, amis-lecteurs, qui sentez l'irrépressible besoin de vous confier à quelqu'un, faites Les manuscrits devront être comme moi, avez "votre journous dire qu'il y a dans cette habitude de fenir un journal quelque chose de puéril et de pusillazione, nous leur rappellerions | L'article 27 de la capitulation le nom de Joseph de Maistre, de Montréal est à peu près idenun des esprits les plus philosophiques de notre siècles, qui a laissé à ses biographes pour faciliter leur tâche plusieurs volumes intitulés "Mon Journal;" Il n'avait pas tort le bon nous leur citerions ces vers envieux Lafontaine, quand de sa flammés de Victor Hugo:

Je vous lis à genoux.

EDMOND D'IVOY.

Montréal.

Le secret du Confessional

Une décision récente sur l'évérité jouissant aujourd'hui de tendue du privilège du directeur spirituel quant à la divulgation des choses à lui communiquées, a ému fortement ces derniers jours l'opinion publique. La rédaction du Journal des Etudiants me demande, principes que les miens, dont le presque au pied levé, de donner une opinion sur cette question rations et aux mêmes senti-ments que ceux qui m'inspirent, tante. Cet honneur, que j'apdont l'âme, en un mot, sut assez précie et voudrais plus mé-

20 Une pièce de vers sur un mes vaines recherches, - les teurs que j'aurais à consulter, éritable est une rare chose." | plus éminents ne laisse pas de ----Je sentais mon esprit hanté m'effrayer. Cependant il faut de mille papillons noirs, et mon bien se dévouer un peu pour le cœur appesanti sous le poids Journal des Etudiants, et, d'un pénible regret, je trouvai bien que j'aie sur le métier un sous ma main un cachier dont article, sur un sujet différent, il les pages toutes blanches sem- est vrai, mais d'égale actualité,

" Autant vaut parler de cela, Que parler d'autre chose."

Les faits du litige sont conque je redismes chagrins et mes en dommages par un nommé Bouchard pour dommages causés par les conseils donnés à un jeune Bernier, employé du demandeur, de quitter le service de son patron, est appelé à la barre. Interrogé, le défendeur jure qu'il n'a jamais donné tel conseil au jeune Bernier : mais prié de dévoiler ce qu'il a dit au jeune homme au confessionnal, il refuse de répondre, invoquant le privilège du prêtre. C'est cette objection que le président du tribunal a renvoyée, obligeant le défendeur à répondre sous peine de contrainte par corps. C'est cette décision qui a surpris et intéressé le public.

Posons-nous d'abord la quesquelques précieuses qualités : la tion au point de vue constitutionnel.

> Le libre exercice de la religion catholique nous est garanti dans cette province par l'article de la capitulation de Québec, qui assure même aux chefs de l'église les sauvegardes qui dépendrent à l'autorité civile.

tique, et l'article 28 se lit comme suit : "Le chapitre, les prêtres, curés et missionnaires continueront avec entière liberté leurs exercices et fonctions curiales dans les paroisses des villes et des campagnes."-"Accordé."

Les articles 6 et 20 au traité de Paris garantissent les mêmes privilèges "en autant qu'ils sont compatibles avec les lois de la Grande-Bretagne." Ce point est donc au-dessus de

toute controverse.

Mais en quoi consiste le libre exercice de la religion, sinon en la liberté de ne pas faire ce que la religion defend? Peut-on concevoir qu'une religion puisse être dite librement exercée si, pour obéir à ses préceptes, pour rester en paix avec ses dogmes, l'on doit subir les condamna-tions des tribunaux du pays? Or ici, M. l'abbé Gill dit : "Ma conscience me défend de répondre," et il s'appuie de la théo-logie pour montrer les règles qui motivent son silence : peutbien me comprendre, pour prê-rité, me laisse néanmoins fort on l'enjoindre encore de réponter l'oreille à mes confidences. perplexe, car je ne puis, à temps, dre, sous quelque peine que ce Or un jour que fatigué de mettre la main sur tous les au-soit, sans entraver le libre ex-

le condamner à la prison pour Ecosse et dans la plupart des même si une déclaration est ou son refus lorsqu'il jure qu'il ne Etats-Unis, le ministre du'culte pourrait répondre sans pêcher est assimilé à l'avocat. Ici cette contre sa religion? Cela semble assimilation résulte clairement contrevenir de la manière la de l'article cité, qui met dans plus flagrante, aux articles cités une même phrase l'aviseur reliplus haut.

Voilà pour l'individu, si maintenant nous envisageons M. l'avocat? s'étend-t-il aux con-l'abbé Gill comme prêtre, l'ar-seils donnés, au client après ticle 28 de la capitulation de l'exposé des faits par ce dernier

plus efficace.

Encore en garantissant la liberté d'exercice des "fonctions curiales" des curés, prêtres et avis donné in his professional missionnaires. Or ces "fonctions capacity, comme avocat. Si curiales" doivent à n'en pas donc vous consultez un avocat douter, comprendre le droit sur les hasards d'une spéculapour ces prêtres de donner à tion de bourse, les chances proleurs pénitents, au confessional, leurs pénitents, au confessional, bable d'un placement, il n'y a des avis qui feront partie de plus de privilège. Il faut que cette confession, et qui seront le conseil lui ait été demandé, inviolables comme la confession que la convention ait eu lieu elle-même. En effet, on peut avec lui parce qu'il était avocat. difficilement connaître l'avis Mais cette condition remplie, le aussi sans chercher le motif de cet avis. Si mon confesseur me dit de ne plus aller avec un tel, c'est évidemment que j'ai commis en la compagnie et dans la direction de ce camarade, quelque péché qu'il ne veut pas me Juge :- " On ne peut contrainvoir renouveler. De la divulgation de cet avis résulterait infailliblement un soupçon sur ma conduite qui ferait que ma confession ne serait plus inconnue et secrète, et que bientôt dossier, si cette communication mes déclarations mêmes deviendraient chose publique. Mais ces remarques sont peut-être faites trop tôt, et auraient été plus à leur place quand nous envisagerous le côté civil de la l'avocat, et que ses services question. Pour terminer nos n'auraient pas été requis pour remarques sur le côté constitutionnel de la questin, nous attirerons l'attention du lecteur sur l'anomalie qui se produirait si un pays qui permet aux juifs de jurer la tête couverte, et qui produire copie des lettres qu'il autorise les quakers a déclarer a adressées à cette compagnie sans être soumis à la prestation du serment, obligeait un minis-

vil de la question.

le témoin "ne peut être contraint de déclarer ce qui lui a sionnel comme aviseur religieux | blir : on légal, ou comme fonctionnaire de l'Etat lorsque l'ordre moin ; public y est concerné.

Le code, on le voit, met sur un pied de parfaite égalité l'avocat, le prêtre et le notaire. En Angleterre, au contraire, l'avocat seul jouit de la plénitude de ce privilège. Mais il en jouit si entièrement qu'une confidence faite à un homme que

gieux ou légal.

Ou quel est le privilège de seils donnés, au client après Montréal, plus haut cité, sem- ou est-il, comme on a voulu le ble le protéger d'une manière faire croire, limité aux aveux du client? Taylor (No 834) établit le privilège d'une manière très lucide en l'appliquant à tout capacity, comme avocat. qu'elle recouvre.

Je cite à l'appui de ma prétention la décision de l'hon, juge Mathieu dans la cause de Bondu vs Valois (15 R. L., p. 63) dre un avocat entendu comme témoin à dévoiler les communications à lui faits par son client ou les actes faits par cet avocat pour son client en dehors du et ces actes se rapportent au mandat dont il a été chargé par le client, et s'il est constant que sans ce mandat, les communications n'auraient pas été faites à les actes que l'on veut prouver."

L'hon, juge Jetté a également décidé (ex parte Abbott, 7 L. N., p. 317), que l'avocat d'une compagnie ne peut être tenu de au sujet d'un procès.

La distinction entre l'aveu et

Quant à savoir si l'abbé Gill

10. Par son serment de té-

20. En consultant les autorités très logiques et les ordres reçus de ses évêques et de ceux qui ont le pouvoir de lui impo-432), autorise cette dédution ;

l'on a pris à tort pour un avo- ce point, au fonctionnaire d'état, lence. Voici la chose :

ercice de sa religion? Peut-on cat, est déclarée privilégiée. En qui a le droit de décider luinon d'intérêt public. (Gagy vs. Maguire; 13 L. C. I., C. R., p

> M. Langelier, dans son ouvrage sur la preuve (Nos 822-841) discute très bien le privilège de l'avocat et son étendue, et met le prêtre et le notaire tenir la chose secrète, mais imcomme il autorise formellement le texte de l'article 275.

> prêtre, doit être pour les mêmes ciation et conscience. des inconvénients, mais ces ind'un procès, le droit de juger planète. cette question, quand le foncsouvent tout intérêt à dessimud'un voile, est laissé parfaite-quelque chose ou ne vaut rien

est ou non d'ordre public. Je crois donc, du résumé, On déterminera donc d'abord que l'objection à la question l'endroit du choc A cet enincriminée aurait du être maintenue, malgré tout le respect que formidable, aux pièces gigan-je dois à la jurisprudence de tesques, calibre Columbiad à la nos cours. Il ne me reste plus Jules Verne : quelque chose que qu'à demander pardon à mes la terre n'a pas encore vu, et lecteurs de la hardiesse dont qui fera de cet endroit de notre j'ai fait preuve en traitant cette monde une espèce d' "horreur question et de l'insuffisance de armée" devant laquelle il faula somme de travail que j'ai pu dra que l'assaillant soit bien y apporter. Je tâcherai d'y re-brave pour ne pas reculer.

venir.

E. S.

" Si Vis Pacem Para Bellum '

(NICHE A L'ASTRONOMIE)

tincte, des bruits de guerre de sommes menacés clysme bien autrement épouvantable, d'un coup qui, à lui ou bien sous cette épouvantable seul, dépassera de beaucoup, grèle la comète s'émiettera et ser des lois. L'un des points fera pâlir tous les coups, même tombera dans l'espace, poussière jugés dans la célèbre cause du grands, passés, présents et fu-d'une extrême ténuité dont le Canada Revue (6 R. J. 9, s. turs. Que dis-je? les coups sort s'unira à celui de quelque turs. Que dis-je? les coups sort s'unira à celui de quelque 32), autorise cette dédution ; futurs! mais ce sera là l'unique, nébuleux. Ou bien, il restera 30. Il doit être assimilé, sur le seul, le vrai coup par excel-encore assez d'élan à la comète

Il y a du mystère dans la voûte des cieux de ce temps-ci. Certains se sont aperçus que depuis quelque temps, il y avait du louche dans les allées et ve nues de quelques-uns de ces corps célestes qui sur nos têtes, promènent les splendeurs de la création. On a d'abord voulu sur le même pied que l'avocat, possible : ca se voyait et il a bientôt fallu se rendre à l'évi-dence par trop déplorable qu'une La question de savoir si le comête allait fondre sur nous. prêtre étáit consulté comme Le Professeur américain qui l'avait découverte s'est contenté raisons, laissée à sa seule appré- (ces gens-là nous enverront ad Sans patres sans surveiller) de crier doute cette latitude peut offrir gare! Est-ce assez stupide, je vous le demande. La belle convénients ne sont rien, à com- précaution vraiement que de parer à ceux qui se produiraient s'égosiller devant une pareille si le juge substituait son opi- agression! Mais c'est se défennion, basée sur des bribes de nre, morbleu, qu'il faut : c'est faits et des suppositions, à la la cribler, l'anéantir, la réduire conscience du prêtre. Du reste, en poussière, bonne à faire des il scrait suprêmement injuste nébuleuses avant qu'elle nous de refuser au prêtre, qui est ra- arrive dessus. Autrement, vant privilège s'étend à tous les actes rement intéressé dans l'issue tout aussi bien dire adieu à la

> Voici donc la scule attitude à tionnaire public, qui, lui, a bien prendre; se défendre, et pour se défendre : attaquer. L'artiller des faits ou à les couvrir lerie moderne, que diable, vaut ment maître de dire si tel fait | Cest l'occasion ou jamais, de mettre à l'épreuve son efficacité. droit, il faut établir une batterie

S'il ne recule pas, ce qui est possible, mais non probable, la batterie que je n'ai pas voulu décrire par le menu pour n'effrayer personne, mais dont le terrifiant aspect fera pâlir tout le monde, la batterie sera drestre du culte à dire ce qu'il jure le conseil est donc futile, et le c'est évident. Il ne ne se passe ne pouvoir, en son âme et cons-privilège les couvre également pas une journée que "Horrida à portée, à un signal que persée, les pièces pointées sur l'entous deux. Du reste, comme bella " ne retentisse à nos sonne ne verra, mais dont l'an-Passons au côté purement di je l'ai démontré plus haut par oreilles. Une fois par jour, au goissant pressentiment fera palun exemple, l'on ne peut divul- moins, régulièrement, le flot de piter tous les cœurs, en plein L'article 275 C. P. C. dit que guer l'un sans laisser connaître l'océan apporte sur nos bords la corps et avec toute l'intensité clameur lointaine, mais dis destructive de pièces chargées jusqu'à la gueule, la comète reété révélé confidentiellement à était en conscience de ne pas là-bas. Ce "long fracas" que cevra juste punition, une de ces raison de son caractère profes-répondre, il est facile de l'éta-font en s'agitant les états euro-inénarrables volées de mitraille péens a grandi jusqu'à devenir dont aucuns faits militaires une obsession fatigante, mais n'ont conservé le souvenir pour qu'est-ce que tout cela ? Nous l'excellente raison qu'on n'en d'un cata- vit jamais de parcille.

> Et alors, de deux choses, l'une: défrisée pour arriver jusqu'à

nous, mais si déchiquetée sera clavez les pièces, débottez-vous. sa masse, si torturée et percée Au moment ou j'achève ces lisera-t-elle, que pareille à une gnes, j'apprends de ceux qui font boule de neige à demi fondue, profession de regarder dans les elle s'abattra en s'aplatissant à cieux que l'astre errant effrayé l'endroit même ou se dressaient de la clameur belliqueuse qui nos batteries. Et les arrière-montait vers eux à lâchement tront à découvert une deuxième cas de le dire, filé par la tancolition d'Herculanum et Pom- gente. peï, se diront en contemplant Dites encora que les proverbes sont menteurs. époque qui fut la nôtre : "combien grands furent nos aieux ?"

" Si vis pacem para bellum."

Un ami que préoccupe le sort de l'humanité, un philanthrope me suggère un autre engin de bataille. D'après lui, rien de plus facile que ne faire virer la comète de bord, en lui allongeant un coup de pied, par exemple, n'importe où d'ail-leurs. Vous allez voir si c'est trépasser; priez pour lui. Il est donc facile.

Notre planète n'a évidem-ment pas été destinée à mener une existence pacifique. Ceci une existence pacifique. Ceci Les origines du carnaval comme ressort clairement de la forme toutes celles des vioilles coutumes de plusieurs de ses parties et particulièrement de celle de la avoir prétendu que le carnaval mo-Peninsule italique qui affecte la derne n'est qu'un reliquat, qu'un forme d'une véritable botte, censément destinée à chausser l'unique mais formidable pied Grees honoraient le dieu Pan, le du continent européen. Or Romains Bacchus et Saturne, les puisque le pied a été donné à Gaulois le Socii. Phomme pour frapper plus gé-néralement ceux qui sont de-vant lui, pourquoi le monde ou le continent qui en a été doté le continent qui en a été doté ne s'en servirait-il pas pour comète qui le talonne de trop naval. près ? L'identité est frappante, Le Moyen Ago a Fous et des Imbéciles. qu'on ne s'y trompe pas.

Je sens qu'on va m'objecter l'inertie de ce pied, sans donte d'amusement, n'en subsiste pas moins; ankylosó depuis longtemps. Jambe de bois, me dira-t-on. mais qu'elles songe donc aux forces immenses que recele en ses fiancs le globe qui nous porte. Qu'elle songe donc à ce des inventions. reservoir incommensurable de force et d'énergie que constitue le centre ardent de la terre. Quelle bouilloire toute prête de nos masques modernes qui jouent enco. e la partie du diable. Les rôles que notre globe! il n'y a qu'à mettre un couvercle à l'océan et à utiliser le feu centrale : voilà déjà de la vapeur à gogo.

Ensuite au moyen d'une bielle articulée dont le modèle n'est pas encore trouvé, mais que quelque fin Yankee saura bien nous découvrir, qui nous empêche de communiquer le mouvement à l'extrémité de la botte? Puis v'lan au bon moment, tapons dans la comète!..

neveux des enfants d'aujour- renoncé à l'assaut qu'il méditait d'hui qui, dans des siècles met-si traitreusement. Il a, c'est le

C. J. O.

Consummatum est

La raison vainemennt voudrait nous interdire
Le carnaval ce passe temps si Les moments que l'on passe à rite.
ont les mieux employés de tous.
"REGNARD".

bieu vrai que nous sommes en carême. Ah l ça ne m'empêchera pas de parlor du regretté défunt ; lui si pimpant si joyenx de son vivant.

sont fort obscures. Copendant nul ne écho des saturnales, dos bacchanales et des lupercales d'autrefois.

C'ost par de telles fêtes que les

nom de Fêtes du Phurim, pour per pétuer la mémoire de la chute d'Aeraffer le post tergum d'une man, ne sont autre chose qu'un car-

Le Moyen Ago a eu ra Fête des

De nos jours le carnaval pour avoir changé de costume et de mode tant il est vrai que l'homme se déta che difficilement des usages d'antan Voyons! La mécanique mo-derne reculerait-elle pour si peu! chemin analogue au primitif. D'aucuns ont voulu trouver dans le Para dis Terrestre même, l'origine des mas carades ; mais il faut avouer que c'est aller un peu loin dans le pays

Quoiqu'il en soit, on ne peut nier la ressemblance du déguisement de Lucifer en serpent qui vient tenter la mère du genre humain avec celle restent les mêmes ; les acteurs seules changent.

Le temps consacré au carnaval : varié avec les ages. Chez nous il commence à l'Epiphanie et se ter-mine le Mercredi des Cendres.

A propos de mercredi des cendres A propos de mercredi des cendres d'un trait il me souvient: Un ambassadeur Turc, à Paris, de retour aupres du roi son maîtro, lui racontait qu'à certains jours de l'année tous les Français perdaient la tête: "Mais, ajoutait il, un peu de cendres qu'on lour dépose sur le front leur rend biontôt toute leur lacidité d'esprit." Le met Carngral paratt être Le mot Carnaval paraît être Dix contre une qu'elle ne s'y frottera plus!

Non, tant d'appêts son superflus. Peuples de la terre, remettez l'épéc au fourreau, en-

viandes. (Caro chair et avaler, enlever.)

Adieu, pâte et soucissons, Dans ces jours d'abstineuce Ce n'est hélas! que de poissons Qu'on se nourrit en France.

Voilà co qu'en disent les poètes, les étymologistes et l'histoire.

En ce bas monde, il no faut pas être trop exigeant; et m'est avis que si l'on attend le bonheur pour rire; on pourra bien mourir sans avoir souri....

Partant de ce principe, je me suis amusé; je n'ai fait la moue à aucun plaisir si petit qu'il fut. J'avais en perspective mes livres de droits et mos codes, dans lesquels je suis maintenant tont plongé, ot jo ponsais:

Sur l'avenir, insensé qui s'y fic, De nos aus passagem le noubre est incertain, Hâtons-noue aujourd'hui de jouir de la vie, Il nous faudra travailler demain.

Depuis le huit du mois de janvier 1896 (date mémorable pour moi, ce jour-là j'ai fait mon début) je ne snis jamais entré tard le soir dans mes pénates et pour cause...... j'y suis tonjours parvenu fort à bonne heure le matin.

Je viens d'écrire début que de cho ses contenues dans ce petit dissyllabe.

Voyez cet adolescent au cœur de voyez cot adolescent au cœur de braise, frais et dispos sous ses boaux vêtements noirs d'ébène; il a en-dossé son habit nouf a queuc de morue ses gants blancs etc..... c'est le debutant.

Voici comment le reste se trouve raconté dans un petit poème dont l'autour m'est inconnu

Au milieu du froufron soyeux des toilettes, Rodolpho... rencontre Mlle

Et s'avançant tout pateliu, Galamment à la cénobite, Offrit son bras pour le chemiu. Tout comme Faust à Marguerite.

Elle fit bien quelque façou, Car c'était un peu romanesq Mais il était si bou garçon, Si poli, si chevaleresque,

Qu'elle accepta l'offre à la fin, Mon Dieu! metter vous à sa place, Queique jeune et gentille, enfin, On n'est pas pour cela de glace.

Les voilà bras dessus dessous, Poètisant à faire envie, Faisant, lui, ses yeux les plus doux, Elle, de la coquetterie.

Or yous savoz la suite.

Le lendemain le jeune étudiant, est rendu au cours à huit houres.... (ou il a eu garde de prendre aucune note, ça va sans dire) et dix heures sonnantes a repris le chemin du bu-

Le patron qui n'attendait que l'ar-rivé de son clere sort pour aller plaider.

Resté seul le jeune homme allume sa cigarette et dans les blancs flocons de fumée qui s'élèvent en tourbillon nant, les heroïnes de la veille re viennent danser devant lui, et illami ner le fond obseur de son étude.

Il lui arrivo même de s'endormir et de rêver les youx formés; co qui est plus care.

Et pendant que le pauvre peine

ainsi, les demoiselles reposent.....On dira après cela que nous sommes plus chanceux que los demoiselles..... allons donc.....

Tout ce que je viens de raconter c'est très poétique; car vous avez du vous apercevoir que l'imagination y

Ce qui est plus prosaïque, ce sont les excursions que j'ai faites hors de la ville par des froids de loup : 28 et 32 Farenheit au dessous de zero, quoi! Avez-vous jamais essavé promenade à piete. quoi! Avez-vous jamais essayé une promenade à pieds sur le fleuve en biver; au milieu de la nuit.

constituer un excellent appéritif surtout à trois houres avant le déjeuner.

tout à trois heures avant le déjeuner. Un voyage que je vous conseille encore c'est celui de Notre-Dame de Grâce. Quand arrivé su terminus du tramway vous ne pouvez vous procurer une voiture, ce qu'il y a de mieux a faire c'est de tirer ses grègues de la company de la et gagner en haut ; avoc la grande lune sur la têto qui somble vous regarder et sourire bêtement deux pieds de neige sur la voie la plus en venable. Quant à la température, n froid de Pole Nord capable de solidifier le morcure.

Au reste la distance n'est pas considérable et après avoir touché le but du voyage on est amplement dédommagé des millo et une petites tracas-series dent on a pu souffrir en route Ah! si je pouvais mentionner des noms...

Je me tais, car ga pourrait déplaire à Antoine et à Bertholde son cousin qui est malin; puis Evariste donc....

Sat Prata biberunt ...

" Taisons nons " comme disait mon ancien professeur car je vois que ça va tourner à la médisance L'aurais bien voulu parlor du carêmo mais, je me suis laissé entrainer trop loin par mon sujet. Attendons au prochain numéro. Sans doute vous avez assez de cet écrit; alors vous lirez celui à venir par e-prit de mo-tification. Ainsi j'aurai atteint mon tification. Ainsi j'aurai attoint mon but co sora un véritablo sujot do carêmo.

A l'avenir toute personne, an noncour ou abonné, dovra s'adresser à M. F. H. Forbes, et exiger des reçus portant sa signature.

Boite 2187, B. P.

TELÉPHONE DES MARCHANDS 775.

Cusson & Leduc Marchands de Tabacs

EN GROS ET EN DÉTAIL

26 Rue St-Laurent, MONTRÉAL.

Téléphone 7283

LAPRÈS & LAVERGNE PHOTOGRAPHES

RUE SAINT - DENIS-360 Coin de la rue Ontario

Prix special pour les étadiants au presentation d'une earte d'identification de leur président. Torce et cravate blanche à la disposition des clients.

O. CREPEAU

NOTAIRE No 107--RUE ST-JACQUES No 107 20 "IMPÉRIAL" MONTRÉAL BELL TELEPHONE 2121

ARGENT A PRÈTER.

|GENEREUX. GALARNEAU & CIE

Chapeaux, Fourrures

- ET MERCERIES -

227, St-Laurent, Montreal. Bell Téléphone 6121.



ARMAND DOIN, Manufacturiar et Importateur Réparations de Chapeaux et Fourrures

1584 Notre-Dame, vis-à-vis le Palaisde Justice MONTREAL.

ETUDES MORALES

L'AUTORITE

On oppose souvent l'une à l'autre, l'Autorité et la Liberté, commo si c'étaient deux ennemies. Ce sont deux amies, au contraire, et deux amies inséparable. L'autorité est amies inseparatio. L'autorie est toujours précaire, dans un Etat des-potique, et la liberté toujours impos-sible dans un Etat où l'administra-tion est relachée et les lois inappliquées.

Il est bien vrai que la réglementation à outrance serait un attentat contre la lilerté; mais elle serait tout au moins une gène pour l'auto-rité, et lui deviendrait rapidement une cause de ruine. L'autorité sans la liberté, et la liberté sans l'autorité sont doux conceptions également fausses, et dont la réalisation est à jamais impossible.

Coux qui se donnent pour tâche de combattre l'autorité et croient sorvir la liberté en abaissant le pouvoir oublient que le grand, le vrai enne-mi de la liberté est le peuple souve rain en personne, quand il se mêle, directement ou indirectement, de gouverner.

Vous entendez les grands philosophes de la Communo demander que le peuple règne et gouverne. Vous les entendez sans cesse crier: Gou vernement d'opinion! Gouvernement d'opinion! C'est à dire: Gouvernement du peuple! Gouvernement do peuple! Il semble que si l'opinion gouverne, il ne manque plus rien à la liborté, quand même elle gouvernorait despotiquement. C'est précisé ment le contraire qui est le vrai. On n'est libre qu'à condition de pouvoir résister à l'opinion.

L'opinion publique est essentielle-L'opinion publique est essentielle-ment mobile et variable. Il y a celle du café du Commerce, qui s'impose aux députés; celle du Grand-Hôtel règle les arrêts du jury. Les légiti mistes ont leur oracle à l'Hôtel de France. Un même parti politique a, comme disait Ferry, des opinions successives. Ce qu'il veut aujour-d'hui, il no le voudra pas demain. Lo préfet, quand une question se pré-sente à son examen ne cherche pas sente à son examen, ne cherche pas ce qui est juste ou profitable au dé-partement, mais ce qui est approuvé parla mais co qui est approuve par la majorité. Son art consiste à deviner quelle est l'opinion domi-nante. C'est une qualité qui ressom-ble de très près à celle du joneur. Tous ceux qui, en France, ont une position officielle, soit qu'ils la tien-nent de l'élection ou de l'administra-tion cont courrés à mirre l'opinion. nent de l'élection ou de l'administra-tion, sont occupés à suivre l'opinion; les élus, parce qu'ils en dépendent directement, et les fonctionnaires, parce qu'ils en dépendent par rico-chet. J'ai bien peur que le jury lui même n'acquitte ou ne condant la meme n'acquitte ou ne condamne, parce que le vent souffle de ce côté là. Il vous condamne aujourd hui et vous aurait acquitté demain. C'est une fluctuation perpétuelle de la représentation, de l'administration de la instinc iustice.

Mais, dit-on, il y a dos lois. Sans Par malheur, l'opinion n'est pas aujourd'hui en train de les appas aujourd nu en train de les appliquer. Un autre jour, elle ira chercher quelque part une arme rouillée et démodée à laquelle personne ne pensait plus, et elle en fera tout à coup un ueage terrible.

Les ordres les plus contradictoires partent du fond des départements...

-Votez bleu, ou vous ne serez pas réélu.

-Vous avez voté bleu? Votre affaire est cluire. C'est blanc qu'il fallait voter.

—Quoi! ne m'avez-vous pas Vous-même, ici, tantôt, ordonné?...

sur le point de changer d'avis.

Et l'on ne se borne pas à forcer la main aux députés dans leurs votes. On les envoie en ambassade dans les bureaux pour gouverner à la place du gouvernemont

-Vous irez, et vous demanderez cette place pour moi. Vous deman derez leschangement de notre préfet. Si le ministre hésite, vous l'interpel lorez.

Le ministre, qui a un bon pieset, et qui est, au fond, le véritable auteur de la mesure, hésite en esset mais il cempte les voix, et, découvrant qu'il sera en minorité s'il persiste, il se hate de changer d'avis.

Vous appeiez cela un ministre? Habit de ministre, ame de laquais. Habit de ministre, ane de laquais. Du che' de l'administration jusqu'au dernier fonctionnaire, tout le monde est à genoux devant l'opinion, qui vient d'on ne sait où. Que parlez vous, chez un tel peuple, de droit et de liberté? Il n'y a pas de droit, puisqu'il n'y a ni administrateur ni mon et il n'y a nas de liberté nuisjago ; et il n'y a pas de liberté, puis-qu'il n'y a pas d'autorité.

Qu'est co que la civilisation? Une bonne règle bien appliquée. La vôtre ne peut être bonne, à la façon dont ello est faite; et elle ne peut être appliquée, puisque tout le monde gouverne. Car vous n'ignorez paqu'il n'y a nalle difference entre un pays où tout le monde gouverne et un pays ch personne no gouverno.

Commont réformer cela? D'une façon très simple. Ce pays qui se moque de la force qui n'est pas forte. obéit très bien à la force résolue et qui se fait sentir. Il suffira à de nou veaux ministres, qui seront gens de cœur, de vouloir être ministres. Ils n'asserviront pas la Chambre; ils n'osoraient et ils ne voudraient; ils la guideront seulement, ce qui est leur métier de ministres. Ils ne permettront pas qu'elte se môle à l'ad ministration. De quel droit le ferait-elle? Elle est un apable d'administrer; elle n'a ni la compétence, ni les moyens, ni la mission. Dès qu'elle prond l'administration à sa charge. primo, elle n'administre pas; secundo elle empêche les ministres d'administrer.

Je comprends bien que, dans un cas très grave, quand il y a lieu de craindre un conp d'Etat, ou quand une injustice éclatante a été commise les députés, après mûr examen et après avoir épaisé tous les moyens de conciliation, portent le question à la tribune Mais c'est une quasi révolution que cela. C'est une responsabilité énorme pour les interpolateurs. C'est une mise en demeure du pou-voir et du pays. Que cola arrive une fois dans une législature, c'est tout ce que l'on peut supporter, si on tient à la dignité et à la durée du régime constitutionnel. Le simple changement d'un préset est un gros événement. L'instabilité du sonction naire a pour conséquence immédiate l'insignifiance de la fonction. Les administrateurs toujours menacés décident en faveur du plus fort; tou-jours changés, ils n'ont ni le temps d'étudier les questions, ni celui de connaître les hommes. Toute péti tion qu'on leur adresse contient une menace. Ils ne savent pas s'ils sont entourés de sollicitours ou de maîtres.

Non, voyez-vous, ce n'est pas le rôle d'un homme d'Etat d'obéir servilement à l'opinion publique et de changer comme elle à tous les vents changer comme elle a tous tes condu ciel. Que sera-til dans l'histoire, voire homme d'Etat? Une girouette. fier, un servitour. Qu'est-il dans le pays? Un bouc émissaire que les journaux accusont de toutes les infa-mies et qu'ils flagellent tous les ma-tins avec ses opinions de la veille.

-Je l'ai fait. C'était à vous, cher Ce qu'est le ministre, tous ses Coin des rues Rachel et St-Denis.

monsieur, de comprendre que j'étais auxiliaires sont comme lui. Tous sont à la merci d'un caprice de leur chef qui est à la merci d'un caprice des députés, monés cux-mêmes à la badéputés, menés eux-mêmes à la ba-guatte par cette fantasque et redou-table maîtresse qui s'appelle l'opinion publique. Il n'y a, dans ce peuple de fonctionnaires, que les juges qui soient inamovibles. Ils le sont. Un juge de quatrième classe est sûr de rester dans et bourgade avec trois mille france, d'appointements insent'à mille francs d'appointements jusqu'à millo francs d'appointements jusqu'a l'âgo de la retraite, pourvu toutefois qu'il ne survienne pas d'épuration. Je m'incline profondément devant cette inamovibilité, et je me permets de croire que plus d'un juge fera, pour avancer, ce qu'il aurait fait pour ne pas être révoqué, s'il avait été révocable. été révocable.

> Ainsi les services publics sont diri gés au hasard et les lois sont oublices, ressuscitées ou interprétées suivants les intérêts des puissants et les fluctuations de la foule. Il n'y a done pas de lois. Il n'y a pas de lois, done il n'y a pas d'autorité. Il n'y a ni lois ni autorité, done il n'y a pas de liberté, car le droit de l'iudividu n'est ni défini, ni garanti.
>
> Quand on dépend de la justice et de la raison en est un panula parmi

> Quand on dépend de la justice et de la raison, on est un peuple parmi les peuples. La diplomatie tient compte de vos résolutions parce qu'elles sont raisonnées, prévues et durables. Mais on ne traite pas avec le hasard. On ne s'allie pas à un peuplo qui no sait pas aujourd'hui co qu'il sora demain.

Hâtez vous d'organiser fortement l'autorité, si vous tenez à jouir de la libertá.

Jules Simon.

ARCAND FRERES

MARCHANDS DE NOUVEAUTES III Rue St - Laurent

Senls dépositaires pour le Canada des toiles bygiénique de l'abbé Kneip.

HOTEL RIENDEAU

En face de l'Hôtel de ville et du l'Alais de de Justice . Quelque pas des BATEAUX et des GARES DECHEMINS DE FER.

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTJER MONTREAL

O. A. THIBAULT

L. A. SMITH

THIBAULT & SMITH

IMPORTATEURS DE

MUSIQUE

D'INSTRUMENTS

1687 rue Notre-Dame MONTREAL.

VOILA LA SANTÉ

Emulsion d'Huile de Foie de Morge Creaso-Biphosphatée

Rendue assimilable par la Pancréatine. Cette Emulsion a l'aspect d'une crème blanche et est agréable au goût......

Tonique Reconstituant, Antibacillaire Grande efficacité dans

Faiblesse du Sang, Rachitisme Lymphatisme Scrofnies Phtisio Bronchites chroniques Affections chroniques de la Corgo et du Noz Langueurs Convalescence

Hautement recommandé par la faculté inédicale. EN VENTE PARTOUT

ADELARD SAVARD, Pharmacien PROPRIÉTAIRE

Boisseau Frères

Nous supprimons plusieurs Départements et pour en faire une liquidation rapide nous avons fait des réductions de prix considérables

TWEEDS ET DRAPS

Rékuctions de Prix de 40, 50, 60 et 70 pour cent.

VALEUR			VALEUR		
35¢	pour	· 22c	40c	pour	25c
50c	**	35c	65c	**	40c
1.00	64	50c	1.25	**	60c
1.50	16	75c	1.75		9 0 e
2.10	44	1.00	$^{2}40$	"	1.25
3,25	"	1.35	3.75		1.50
		4 75 6	nur 2 00		

MERCERIE POUR HOMMES

Corps et Caleçons an belle laine Valeur 55c pour 39c

Corps et Caleçons en laine écossaise Valeur 85c pour 59c

Corps et Calegous pour enfants Valeur 30c pour 19c

Chemises blanches pour hommes Seulement 23c

Chaussettes laine your hommes Valeur 20c pour 15c

Chaussettes laine pour hommes Valeur 30c pour 23c

Chaussettes mérinos pour hommes Valeur 25c pour 15c

Chaussettes cachemire p. hommes Valeur 30c pour 23c

JOS. RIENDEAU . . PROPRIÉTAIRE. | Cols, Brettelles, Collets, etc. à environ le quart du prix

PANTALONS POUR GARÇONS

Pantalons bleu-marin pour garçons, aux bas prix les plus incroyables de 15c et de 25c

COTONS ET TOILES

Serviettes en Coton

Valeur 5c pour 2c

Serviettes damassées et bordées, extra larges......pour 10c

Serviettes Honey-Comb

Valeur 18c pour 12c

Toile à Serviettes seulement 42c Serviettes de Table......la doz. 47c

LE BAZAR

BOISSEAU FRERES

COIN

St-Laurent, Ste-Catherine et St-Chs-Borromée.

L'Indifférentisme Littéraire au Canada

Il est un vice qui, par son exten tion rapido et par ses conséquences funestes, détruit chez un peuple tout co qui est noble, grand et beau.

Nous voulons parler de l'indiffé-rence en matière littéraire.

Li nous est complètement inutile ici de faire l'apologie de la Littérature, d'en montrer les divines origines et d'en montrer les divines origines et la critique grossière et malhonnête la haute mission, d'en racenter les places remarquables et d'en admirer les gloires si puros, mais nous ne pouvons copendant nous empêcher de dire que la Littérature est le miroir qui réflète le plus fidèlement les seule, les dissensions regrettables qui roir qui réflète le plus fidèlement les seule, les dissensions regrettables qui surviennent trop souvent entre les seules hons en mauvais de toute ha actes bons ou mauvais do toute na tion, et qu'elle lui est à ce titre un complément nécessaire.

l'amour du pays natal.
Souvent l'homme a besoin d'épancher ses tristesses et ses chagrins; son cœur est commo uno coupa qui, trop remplie, déboide. La poésie, en-tendant ses plaintes, volora vers lui, le couvrira de son manteau tout bril lant d'or et de pierres précience, et divino qui répandra dans tout sen êtro comme une vio nouvelle, une ardeur jusqu'alors méconnue.

L'histoire et la littérature ne sont que deux parties de cet ensemble subline qu'en appelle la Littérature, et copendant les riècles passés sont là pour attester lour puisance et leur sonveraineté sur les actions des peuples. Homère chez les Grees. Virgile chez les Romains, et Moïse chez les Hôbreux sont les trois personnifications littéraires les plus par faites de l'autienité des pus par en établissant de grands concours faites de l'autienité des parts l'encouragement nécessaire, en établissant de grands concours faites de l'antiquité; tous trois ont paru à la naissance de leur nation respective, et une même poésie, une même parité de sentiments et d'idées se trouvent dans leurs ouvrages, malgré lour différence de cultes.

Ceci établi que la littérature est nécessaire à la formation et à l'existence de toute reciété et que chaque individu trouve en elle la force et la paix qui lui manquent, concluons en disant que tout ce qui tend à arrêter la pratique et les progrès de cet art divin doit être renver é et brisé.

Or le vice que nous avons signalé au commoncement de cet article empêcho parmi nous l'extension de la Littérature et eause au progrès de notre nationalité un tort qui dans quelques années deviendra irrépa-

Done que tous ceux qui se sentent remplis du fou de l'enthousiasme et qui rendent à l'Art un culte d'admiation livrent une guerre acharnée à l'ignorance.

Il est temps, grandement temps, que nous élevions la voix, et que nous disions à la multitude: "Pronez garde, l'ennemi est la!" Et cet ennemi, bien plus dangerenx qu'on ne le croit, c'est le mauvain goût, c'est l'amour de l'or, c'est l'intempérance, en un mot, l'abrutissement absolu.

Notre nation, née sous l'égide puissante de la Foi, a grandi avec une force étonnante et toute providentielle; la croix que planta Jacques Cartier sur la rivo du grand fleuve a couvert de son ombre protectrice les premiers établissements des colons, et la sant réundu de ma couvert. et le sang répandu de nos courageux missionnaires a rendu sainte cette terre à laquelle nous avons voué un amour éternel.

Nos premiers pas dans la voie du

Temps ont laissé des traces ineffacables, et à peine trois cents ans sont-ils disparus dans le gouffre mysterieux do l'Eternité, que déjà la Gloire vient à noue, radiouse et brillante, pour nous conduire vers le temple sacré de l'Immortalité.

Notre passé, qui fut grand, nous présage un avenir plus grand encore, et nous avons le droit de nous confier à ses nombreuses promeses, si toute

La manie de politiquer à tort et à travers, le mauvais goût du peuple, la critique grossière et malbonnête ministres de la paix et de la l'amour et les mandataires de l'autorité civile, Chaque peuple a son histoire, et on se sert pour la raconter d'un ordre d'idées imprimées avec clarté, tel est le rôle de l'histoiren. Celui ci regoit de la littérature les moyens dont il so sert pour exalter les gloires de sa patrie, et, sous les yeux de sa bienfaitrice, il écrira des pages immortelles et toutes brûlantes de l'amplication nous, s'élèvent au dessus du commun par la seule force de leur travait; le langage angle français que nous parlangage anglo français que nous parlons et qui n'a avec lo français si pur de Corneille et du Racine qu'une parenté lointaine, l'amour effrenée luxe, la fièvro de l'or, tels sont les traits les plus frappants do la pré sento époque.

En voyant ce triste état de choses n'avons-nous pas le droit de craindre pour notre avenir? L'héteïsme de nos pères, la gloire de notre passé, notre titre de français et de catho liques, tout nous oblige de réagir des maintenant contre la situation ac tuelle et de déteurnor, par des moyens invincibles, co contant dangereux qui en établissant de grands concour-littéraires et artistiques et en créant, dans les principales villes, des biblio thèques publiques où le peuple, trop pauvre pour s'abonner aux revues et acheter des livres, ira s'instruire et développer ainsi chez-lui-l'amour du Vrai, du Bon et du Beau.

Nos voisins les Américains sont plus pratiques que nous; tout on donnant à ieur industrie et à leur commerce un intérét majeur, ils ne negligent pas neanmoins les travaux de l'esprit et établissent en consé quence ça et là des institutions pleiñes do sévo et d'avenir où la littéra ture et les beaux arts abandonnent fibéralement leurs trésors inestimables à ceux qui les cherchent et les

apprécient.

Dans des villes qui comptent tout au plus cinq à dix milles habitants la bibliothèque publique existe et est ordinairement très fréquentée ; c'est que les Américains comprennent qu'une nation ne peut prétendre à devenir grande si elle ne rend pas à l'intelligence les honnours et les hom-

mages qui lui sont dus.

Montréal, une ville d'au moins deux cent mille ames, ne possède qu'une sculo bibliothèque publique et encore se soutient-elle avec beaucoup de difficultés.

L'Institut Fraser est une institu tion anglaise et est conséquemment de peu d'atilité aux Canadiens fran çais; cepondant ces dorniers com posent les trois quarts de la population de Montreal.

n'est-ce pas là un signe évident de notre indifférence pour l'Art?
Certes la création d'ane biblio thèque publique exigerait de grands sacrifices, mais quand l'intérêt géné ral le commande, hésiterions nous?

Est-ce que Montréal, qui possède

des revenus énormes ne peut erécr après plus de deux cents uns d'existance ce que des petites villes amé-ricaines, nées d'hier, ont pu établir? Si nos citoyens comprenaient l'im portance pratique de ces bibliothé ques publiques et savaient encoura ger les travailleurs de l'Art, notre ville prondrait bientôt un cachet lit-téraire et artistique que lui envie-raient bien des villes du vieux contifois nous savons profiter du pré-ent. nent, car le sol est riche, et cultivé
La manie de politiquer à tort et à quelque peu, il produirait des france. PIERRE. merveilleux.

QUERY FRERES

Photograpes attitrés du Clergé

Pendant 14 ans chez Notman & Fils

Photographies en tous genres et d'après les procédes les plus réceents.

GELINAS

Chaussures sur Commande -- ECC 108 -

Fantaisie pour Dames et Messieurs 168, RUE ST-LAURENT.

SPÉCIALATÉ: - Chaussures en tous genres pour infirmes.

FOISY FRERES

Marchand en Gros et en Detail de PIANOS, ORGUES et MACHINES à COUDRE Ausique en Feuilles et Instruments de fons genres Bureau principal: 431, 433, St Laurent, Montreal TELEPHONE (MELL, 66H, MARCHANIS, 193.

Surcursales: Québec et Trois-Rivières

J. A. A. AYOTTE

HOTEL DES ETUDIANTS 1744. rue Ste-Catherine

Vins et Liqueurs de Premier Choix. Cigares des meilieures marques.

H. GOULET FLEURISTE

Mariages, Funerailles, Diners et Soirces seron fournis avec fleurs franches de toutes sortes Bouquets et Fleurs fats a ordres dans les derniers gouts.

Telephone Bell 6931

Euseigne la mailere de conserver et de cirer les fleurs naturelles.

REDUCTION SPECIALE

Sur le prix des Médicaments, Instruments de Chirurgie, etc., à MM. les Etudiants

A la Pharmacie Brault.

119 ST-DEMS, Coin de la rue Borchester

SONNETTE DE NUIT Telephone 6122

N. LEVEILLE MARCHAND-TAILLEUR

1381, rua St-Laurent

Prix Speciaux pour les Etudiants,

M. E. LAPOINTE 576, Rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

Gares des meilleures marques Cigarettes Pipes de toutes sortes

Eludiants pour les Etudiants

HUITRES FRAICHES S Ecailles, en Soupe, etc.

Prix Speil pour les Etudiants.

W.'.AMOUREUX

ARCHANDDE

CHAUSURES

Ouvrages de pratue et réparation

1599, Rue Ste-CAYERINE

Tel, des Marchand, 102.

Restaurant Commercial 1012, RUE NOTRE-DAME

Renommée pour ses diners a 2sc. Six salos privés, à la disposition du Public, pour Duers, Soupers, etc., etc., Cuisane et service de ler ordre. Une visite est solligatée.

THEO. LANCTOT, Prop. Entree Privée: 1620, rue Notre Dame.

A. DAOUST, Restaurateur

Hotel de lere classe, pour Dames et Messieurs 1761-1763. STE-CATHERINE

(Coin Sanguinet) ENTRÉE PROVER, 1768 STE-CATHERINE Cabinete particuliers. Vins de choix

tepas à la carte. (*) Ouvert toute la muit, Telephone Bell (* 82)

AUX ETUDIANTS

POUR LES FETES . .

Grand choix de C. PIPES, CIGARES, Etc. . . ,

Quinze pour cent d'escompte tout article de fumeur chez

T. Theo. VALIQUETTE

1011 Ituo Ste - Catherino 1735, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

AH! DE LORIMIER

Chemisca Blanchus à 50c, 75c, et \$1.00 Grand choix do Cravates, Collets, Corps et Calceons, Etc.

1700 Rue Notre-Dame

La BUANDERIE des ETUDIANTS EST LA

New York Steam Laundry

MIREAU & CIE 191 Rue St-Urbain

Telephonu 2122

N. B.—Un escompte de 15 p. c. mera donné aux Etudiants. Un messager va chercher le linge à domicile.

PHARMACIE DECARY

Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine, - MONTREAL. SERVICE DE NUIT ET DU DIMANCHE.

LIQUIDE ORGANIQUE DU Dr. BROWN-SÉQUARD

SERUM ROUX

Nous recevons toutes les semaines du SÉRUM ROUX de l'Institut Pasteur de Paris

PRODUITS FRANCAIS

LABORATOIRE D'ANALYSES.

Téléphone Bell No. 6833.

Télephone des Marchands No. 171.

Bulletin Universitaire

Université Laval, Faculté de DROTT, MONTRÉAL.

A une assemblée spéciale des a-diants de la faculté de droit de l'ni versité Laval de Montréal, les rolul'occasion de la monteau de Politicos saivantes furent adopes à l'occasion de la mort de M. Cristophe Brodeur, père de M. délard Brodeur, l'un de nos confrèr:

Proposé par MM. Edm.d Brossard et Arthur Richard, sondé par MM. Edward Supreyet Gust

MM. Edouard Surveye et Gust. Comte, que les Etudian de la Faconte, que les Etudians de la Fa-culté ont appris avec gret la mort de M. C. Brodeur, pè de l'un de leurs confrères; Prousé par MM-Joseph Ferron et Imond Desaul-niers, secondé par M. Raoul De Lo-rimier et August Lemieux, que les Etudiante de la raculté assistent en corps aux fur ailles de M. C. Bro-

Proposé ar MM. Paul Lacoste ot Roné Pay, secondé par MM. Jo-soph Arambault et Arthur Laraméo, qo copies des présentes résolu-tions sent transmises à la famille du dént et à la presso

J. A. ALBAN GERMAIN, Secrétaire.

Samedi dernier, les étudiants en droit de l'Université Laval à Montréul, assisté des étudiants en méde-cine, et des autres corps universitaires ont fait une brillante démonstration à Madame Sarah Bernhardt, ils ont applaudi à l'immense talent de la plus grande tragédienne des temps modernes.

Notre ami, M. Alfred Duranleau a 6 lundi dernier au retour des cours, victime d'un accident qui aurait pu avoir des conséquences plus déplo rables, n'eut été in présence de quel-

ques amis.

Nord confrère a élé frappé par un milé du électrique et a reçu à la fiàx députés blessure qui ne saurait pour règio les se temps du moins ajouter à ses mister or 108.

France n sa qualité d'étudiant il n'a pas comundé, on le compred, de s'adresser au sur surintendant de la Compagnie des Chars Urbains, pour invoquer en sa aveur la disposition de l'art. 1054 du Code Civil.

M. Jos. Mainville, E. E. L., nous revient, parateil, de Ste Jovite, où il était alle preparer ses examens pour l'admission à la pratique du notariat. Il espère pouvoir éviter les distrac-tions de notre grande cité, d'ici au mois de septembre prochain.

Que ses amis so tiennent pour vertis.

Lo 28 févrior 1891, intéres-anto conférence par M. l'Abbé Guillemet, professeur de Sciences Naturelles. Sujet: La Théorie Cellulaire.

On nous apprend que M. Bédard t Troie P. S. S. dont la générosité st si en connue, on fait un très généreux don à l'administration du Journal des Etudiants Merci, au nom du Journal.

Le Cercle Ville-Marie continue,
ous la direction active du dévoué M. Bédard, à réunir dans ses salles un auditoire select, toujours empressé à applaudir à ses succès.

Après avoir fait avec M. l'abbé Guillemet une excursion dans les ques des membres de co Cercle de jeunes, et leurs amis n'ont pas craint de s'aventurer dans les sphères de l'harmonie et de la musique avec M. Arthur Letondal. Ce dernier donnait en effet hier soir

ne très intéressante conférence sur fector Berlioz, le célèbre musicien t compositeur.

On ne s'arrêtera pas là, et vendre-di prochain l'éloquence aura son tour. On nous promet en effet une très jolie conférence de la part de notre bon ami M. Auguste Lemieux. Elle aura pour sujet : Lachaud, le fameux aura pour sujet : Lachaud, le ameda criminaliste français. La présidence d'honneur a été pour la circonstance offerte à l'Hon. Juge Taschereau qui l'a gracieusement acceptée.

Le reste du programme nous est encore inconnu, mais sera, dit-on,

R. Prefontaine C.R., M.P. Cha Archer, L.L.B. E. N. St. Jean, B.C.L. Alph. Décary, L.L.B. Préfontaine, S - Jean, Archer & Décary

AVOCATS
Chambre 302, 303, 304, 305 Bâtisse de l'Assurance Royale. 1709 rue Notre-Dame, Montréal.

P. H. Roy, L.L.B.

C. S. Roy, B.C.L.

ROY & ROY

AVOCATS

No 4 rue St-Laurent, Montréal. Boite

973. Bell Tel. 7. Heures de consultation: De 3 & 5 Hrs. P. M.

R. DESRIVIÈRES

AVOCAT

BATISSE DE LA BANQUE DU PEUPLE 97, RUE ST-JACQUES

Chambre No 19.

Téléphone 1657.

CHALIFOUX, L. L. B.

Avocat et Procureur

BUREAU: 16, RUE ST-JACQUES Téléphone 2223, Montréal.

BEAULIEU & BAKER AVOCATS

Banque du Peuple, 97 rue St-Jacques

TEL. 1718. MONTREAL. Tel. 1718. MONTREAL.

Telephone 1678. Residence: STE-ROSK.

J. E. E. LEONARD, L.L.B.

AVOCAT

97 — RUE ST-JACQUES — 97 CHAMBRE 76

Edifice de la B. du Peuple, Montréal. PHILEAS MAINVILLE

NOTAIRE

No 15861, RUE NOTRE-DAME Bureau du Soir

1951 Avenue de l'HOTEL de VILLE.

HENRI LEMIRE NOTAIRE

No 15861, RUE NOTRE-DAME

Téléphone Bell 2790 L. T. MADÉCHAI. ALFRED MACKAY.

MARÉCHAL & MACKAY

AVOCATS BATISSE "NEW-YORK LIFE"

Chambres 312, 313, 314 Place d'Armes

Téléphone 1870, MONTREAL Téléphone 6201.

DR BROSSEAU, L. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE

No 7 Rue St-Laurent, Montréal.

Papincau, Marin, Morin & Fiset NOTA!RES

97, RUE ST-JACQUES

Reglements de Succession. Prêts d'Argent sur Hypothèques. Administration de biens, etc.

-- TELEPHONE 1220 ---CHAMBRE 610.

TÉLÉPHONE 2632.

P.B. MIGNAULT, C. R. AVOCAT

Bâtisse New-York Life, 11 Pl. d'Armes

J. EMILE VANIER

Ancien élève de l'école Polytechnique INGENJEUR - CIVIL - ET - ARPENTEUR 107 Rue St-Jacques 107

En face du Carré de la Place d'Armes

Demande de "Brovets d'Invention". Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger.

PHARMACIE BARBEAU

1934, RUE STE-CATHERINE

Coin St-Charles-Borromee,

Prescriptions remplies avec le plus Assortiment complet de Médecines grand soin, par des commis certi- Françaises, Articles de Toilette, fics seulement...... Parfums, Poudres, etc....

ETUDIANTS, MEME PRIX QUAUX MEDECINS.

TÉLÉPHONE DES MARCHANDS, 115.

TELEPHONE BELL, 7050

ULRIC DEMERS

Doreur Pratique et Encadreur.

A l'honneur d'annoncer aux Etudiants qu'il fera une très grande réduction sur encadrements de diplômes, de portraits, de gravures, etc.

Atelier de Dorure: au No. 380, rue Saint - Laurent.

Passez voir nos prix.

BELL TELEPHONE 6587.



ECURIE de LOUAGE et de PENSION.

DECASTIEAU & CORBEIL

). RUE STE-ELIZABETH

MONTREAT.

Dr. P. Corbeil, médecin-vétérinaire attaché à l'établissement.

SPECIALITE

PRODUITS FRANCAIS

PHARMACIE

LAVIOLETTE & NELSON

10 o/o de réduction pour les Etudiants

1605 Rue Notre-Dame

Coin de la Rue St-Gabriel

MONTREAL

Le Palais des Fumeurs.

LE PLUS FASHIONABLE ETA-BLISSEMENT DU GENRE.

Assortiment complet de

BOITES MUSICALES

CIGARES,

CIGARETTES.

PIPES. TABAC.

PORTE-CIGARES,

En Gros et en Détail.

Une spécialité de Cannes.

GEO. STREMENSKY,

Propriétaire,

1709, rue Ste-Catherine, MONTREAL, CAN.



ACHILLE CHRETIEN OPTICIEN

1703, RUE SAINTE-CATHERINE

Assortiment complet de Pince-Nez en or et Lunettes.

C. THEORET

EDITEUR

Librairie Générale de Droit Et de Jurispruden ee

II et 13 RUE ST-JACQUES

SOUS PRESSE - LE --

DROIT CIVIL CANADIEM

Bâsé sur les "Répétitions écrites sur le Code Civil", de Frédérie Mourlon, avec revue de la Jurispru-dence de nos tribunaux, par P. B. MIGNAULT, C. R.

TOME SECOND

PRIX POUR LES SOUSCRIPTEURS Relié ½ chg. ou ½ veau · · · \$5.00

PARU

TABLEAUX SYNOPTIQUES

Du Droit Civil Canadien d'après la méthode de A. Wilhem, par E. Z. Massicotte, avocat.

(MAISON ETABLIE EN 1866)

L. J. A. SURVEYER

6. Rue St-Laurent Marchand Quincailllier

> Ferronnerie de Batisse ... ET ...

Ustensiles de Cuisine

Rasoirs "L. J. A. SURVEYER" GARANTIS

Ressorts de portes pneumatiques PATINS de toute sorte, etc.

> EN VENTE PARTOUT COGNAC P. RICHARD

> > Garanti pur à l'Analyse

V. O.-V. S. O.-V. S. O. P.

SEULS ACENTS AU CANADA:

LAPORTE, MARTIN & CIE. MONTREAL.

CERN